Nous nous contenterons donc de signaler les premiers pigeons connus, d'après le relevé de l'heure de constatation.

Lille, 8 h. 58-9 h., les derniers constatés à 9 h. 20 ; La Madeleine, 9 h. 04 ; Lambersart, 9 h. 03 ; Wambrechies et Marquette, 9 h. 10 ; Loos et Haubourdin, 9 h. 02. Les pigeons ont volé à une vitesse d'environ 1.350 mètres. Nous publierons les résultats dans notre numéro de mardi matin.

Il nous faut toutefois signaler ceux qui ont mené à bien la tâche ingrate, qui consiste à organiser un concours aussi important que celui qui nous occupe. Ces derniers ont noms MM. Lebleu, Cannesson, Dupont, Delamonica, Prost, Moronval, Rousse et notre confrère Gérard, directeur de la « France Colombophile ». Le convoyeur était M. Hermez, bien connu dans les milieux sportifs. Tous ont droit aux meilleures félicitations.

Le Criterium Cycliste
(AMATEURS)
du Nord de la France

Organisé le 3 Juin 1923
par le "Réveil du Nord" et la Fédération des Clubs Cyclistes du Nord

La plus grande épreuve régionale
Plus de 10.000 francs de Prix

LA RECONNAISSANCE DE L'ITINERAIRE

Ainsi que nous l'avons annoncé dans un de nos précédents numéros, nous avons été reconnaître à nouveau l'itinéraire du Critérim Cycliste (amateurs) du Nord de la France, que « Le Réveil du Nord, avec la Fédération *des Clubs Cyclistes du Nord, organise* le 3 Juin prochain.

Partout, nous avons reçu un accueil chaleureux et qui peut être interprété comme un présage de succès pour l'épreuve.

Dans les moindres coins des départements du Nord, du Pas-de-Calais, de l'Aisne, déjà on se passionne pour le Critérium Cycliste. Les concours ne nous manqueront certes pas, nos rédacteurs-correspondants aidés des sociétés sportives se sont mis spontanément à notre disposition. Dans les différents villes et villages que les coureurs traverseront, on s'apprête déjà à fêter les as de la route qui le 3 juin, s'élanceront sur les 285 kilomètres du parcours.

LILLE. — Départ en cortège du « Réveil du Nord », 186 *bis*, rue de Paris, Pont de la Citadelle, départ : Lambersart, 1 kil. 300 ; Lomme, 8 k. 100 ; Wez-Macquart, 3 k. 500 ; Mont de Prémesques, 2 k. 400 ; Chapelle-d'Armentières, 1 k. 200 ; Gare d'Armentières, 1 k. 500 ; Nouvelle Industrie, 2 k. 600 ; Fleurbaix, 6 k. 100 ; Neuve-Chapelle, 9 k. ; Béthune, 17 k. ; Beuvry, 3 k. ; Sailly-Labourse, 3 k. ; Noyelles, 2 k. ; Lens, 9 k. 200 ; Sallaumines, 2 k. ; Billy-Montigny, 3 k. ; Hénin-Liétard, 3 k. ; Lauwin-Planque, 5 k. — Douai, 3 k. ; Le Raquet, 2 k. ; Cantin, 5 k. ; Bugnicourt, 3 k. 300 ; Aubigny-au-Bac, 3 k. 200 ; Aubencheul, 1 k. 800 ; Sancourt, 5 k. 800 ; Saint-Remy, 0 k. 300 ; Cambrai, 1 k. 100 ; Rumilly, 4 k. ; Masnières, 2 k. ; Bantouzelles, 1 k. 500 ; Le Catelet, 8 k. 500 ; Bellicourt, 2 k. 500 ; Saint-Quentin, 13 k. ; Lesdins, 5 k. 700 ; Fresnoy-le-Grand, 9 k. ; Bohain, 4 k. ; Busigny, 4 k. 200 ; Honnechy (gare), 3 k. ; Le Cateau, 8 k. ; Montay, 2 k. ; Neuvilly, 2 k. 500 ; Solesmes, 3 k. ; Saint-Python, 2 k. ; Haussy, 3 k. ; Montrécourt, 2 k. ; Saulzoir, 1 k. ; Haspres, 4 k. ; Fleury, 1 k. 100 ; Denain, 6 k. 600 ; Haulchin, 2 k. ; Bouvignies, 2 k. ; La Sentinelle, 7 k. ; Valenciennes, 4 k. ; Bruay, 3 k. 700 ; Escautpont, 3 k. 500 ; Fresnes-sur-l'Escaut, 1 k. 600 ; Condé, 2 k. ; Vieux-Condé, 2 k. ; Hergnies, 2 k. 500 ; Odometz, 3 k. ; Notre-Dame-au-Bois, 1 k. ; Cubray, 4 k. 900 ; Saint-Amand, 2 k. 800 ; Lecelles, 3 k. ; Rumegies, 5 k. ; Planard, 3 k. ; Mouchin, 2 k. 500 ; Bachy, 0 k. 800 ; Bourghelles, 4 k. ; Cysoing, 5 k. 300 ; Bouvines, 2 k. ; Sainghin-en-Mélantois, 1 k. ; Ascq, 3 k. ; Forest, 3 k. 800 ; Hem, 3 k. ; Croix-Vélodrome, 4 k. ; Wasquehal, 2 k. 800 ; Marcq (dépôt), 3 k. 400 ; Lille-Octroi (arrivée), 3 k.

LES ENGAGEMENTS

Les engagements continueront à être reçus dans nos bureaux jusqu'au jeudi 31 Mai inclus. Y joindre avec le numéro de la carte de la Fédération des Clubs Cyclistes du Nord la somme de 3 francs.

Pour ceux qui désireraient s'inscrire à la F.C.C.N. prière de s'adresser au secrétaire, M. Maurice Vanstavel, 12, rue de Cambrai à Lille.

La Course Lille-Calais

REBRY, SUR CYCLES RYSSEL, ENLEVE LA PREMIERE PLACE

La course Lille-Calais s'est disputée hier par un temps magnifique. La victoire est revenue au poulain des cycles RYSSEL, pneus Paragon Rebry.

LILLE-CALAIS
Premier REBRY, sur
RYSSEL
PNEUS PARAGOM

La bicyclette Génicot et le pneu Calidior remporte à nouveau un très grand succès

Hier, a eu lieu le grand prix de Marcq organisé par la Jeunesse de Marcq, sous le contrôle de la Fédération des Clubs Cyclistes du Nord.

Disons de suite que cette course a remporté un grand succès, tant par l'organisation que pour le nombre des partants.

Cette course a été pour la maison GENICOT et le pneu CALIDIOR, l'occasion de remporter sa quatrième victoire cette année.

Voici les résultats :

1er De Kezes Jules, sur bicyclette GENICOT, pneus CALIDIOR, du C. C. S. M., couvrant les 60 kilomètres en 1 heure 50 ; 2e, Ludivin Leleu, à deux minutes, sur bicyclette LEMAHIEU ; 3e, Herpoel, sur bicyclette GENICOT, pneus CALIDIOR, du C. C. S. M. ; 4e, Demoor, sur bicyclette GENICOT, pneus CALIDIOR, du C.C.S.M. ; 5e, Decroix ; 6e, Vampouk ; 7e, Hofman, sur bicyclette GENICOT, pneus CALIDIOR, du C. C. S. M. ; 8e, Schooyans, sur bicyclette GENICOT ; 9e, Classen ; 10e, Cottenie.

A l'issue de cette brillante victoire, le président du Cyclo-Club Saint-Maurice, offrit à ses membres le champagne.

La bicyclette GENICOT est en vente, 86, rue du Faubourg-de-Roubaix et chez Abel Hornain, route Nationale, à Marcq.

La Course d'Halluin

Le Vélo-Club de la Maison du Peuple d'Halluin a donné dimanche 6 mai une course destinée à tous ses membres ; il y eut 20 partants où fut donné le signal du départ. Après avoir gravit la fameuse côte d'Halluin le peloton fut bien vite disloqué et l'arrivée qui eut lieu en face de la maison du Peuple se fit dans l'ordre suivant : 1. Joseph Soen ; 2. Picavet V. ; 3. Knockaert ; 4. Saver ; 5. Debrabandère ; 6. Bostoeny ; 7. Verfaillee Aimée ; 8. Onraet G. ; 9. P. Hostens ; 10. Demeyère ; 11. Delaert L. ; 12. Meurisse ; 13. Claeys ; 14. Huyghe ; 15. C. Huyghe ; 16. Degryse.

Course cycliste du Velo Club Eudois

46 kilomètres. .. 32 partants

1er Troude Albert sur bicyclette «D.E.M.»

GRAND CIRCUIT DE CAMBRAI

3e Samyn sur bicyclette « D.E.M. » malgré plusieurs crevaisons.

La course Liévin-Arras

La course organisée par le Grelot Liévinois avait réuni plus de 60 partants. A l'arrivée, se présenta un peloton d'environ 15 coureurs. Le comité d'organisation n'ayant pu classer l'ordre des arrivées, l'homologation de l'épreuve est remise à huitaine. On a pu toutefois remarquer, que le peloton de tête comportait six coureurs, *pilotant la BICYCLETTE RYSSEL, dont le premier* Liévinois, âgé de 16 ans.

Le grand prix d'Hirson

Le Grand-Prix d'Hirson, organisé par M. Pécheux, *l'agent bien connu des Cycles Olga et des Pneus Hutchinson*, avec le concours du Vélo-Club Hirsonnais, a été couru, hier, sur le parcours Hirson-Vervins-La Capelle (deux fois) soit 115 kilomètres.

L'organisation fut irréprochable ; aussi il nous faut féliciter M. Pécheux et le V. C. H. du succès remporté.

L'histoire de la course fut simple. Au premier tour, quatre coureurs signent ensemble, dont Crupelandt et DeVlamynck, les cracks d'*Olga*. Après la signature, dans la côte de Vervins, le *roubaisien Crupelandt démarre*, et rapidement, prend 50 mètres, qu'il augmentera par la suite. Il arrivera seul au contrôle final, vigoureusement applaudi par les nombreux spectateurs présents. Voici les résultats :

1er, Charles Crupelandt *sur Cycles OLGA, Pneus HUTCHINSON*, en 3 heures 16 minutes ; 2e, De Vlamynck, *sur Cycles OLGA, Pneus HUTCHINSON*, en 3 heures 18 minutes ; 3e, Denamur, en 3 heures 33'. Les autres loin.

Gros succès pour les *Cycles OLGA et les Pneus HUTCHINSON* qui, une fois de plus, ont démontré l'excellence de leur fabrication.

Les Bicyclettes OLGA sont en vente, à Hirson, chez M. Pécheux, rue de la Gare, agent régional.

Le Tour de Belgique

La dernière étape

Voici les résultats de la cinquième et dernière étape du Tour de Belgique, qui s'est courue sur le parcours Anvers-Bruxelles.

1er, Sellier, en 7 h. 43 ; 2e, Seret, à 3 long. ; 3e, Vermandel, à 1 long. ; 4e, Matton, à 1 long. ; 5e, Debusscher, à 1 long. ; 6e, Jennet, à 1 long. ; 7e, Frantz, à 1 long. ; 8e, Dewaele, à 1 long. ; 9e, Masson, en 7 h. 43' 33" ; 12e, Depauw, *sur Cycles Ryssel ; 13e, Lenaers ; 14e, Rolle.*

Classement général : 1er, Masson, en 50 h. 28' ; 2e, Sellier, en 50 h. 30' ; 3e, Frantz, 50 h. 31' ; 4e, Dewaele.

Football-Association

POUR LA TROISIEME FOIS, LE RED STAR GAGNE LA COUPE DE FRANCE

Hier après-midi, en présence d'un public très nombreux, s'est disputée la finale de la Coupe de France, qui est en réalité, le véritable championnat de France de football-association.

Les deux équipes en présence étaient le Red-Star, vainqueur depuis déjà deux années et pour la première fois le F. C. de Cette.

A la mi-temps, Red-Star 4 buts, Cette 2 buts.

Résultat final : Red-Star-Club de Paris bat Football-Club de Cette par 4 buts à 2.

LA POULE D'ACCESSION DE PROMOTION

Sporting Club Fivois bat Stade Béthunois par 3 buts à 0.

RUE DES MONTAGNARDS

L'annonce du match décisif Fives-Béthune avait attiré une nombreuse assistance qui eut le plaisir d'assister à une jolie partie.

Béthune que certains considéraient invincible, a dû baisser pavillon devant une équipe de beaucoup plus légère, mais possédant le mordant et l'allant, qui consacrent un club.

Pourtant le Stade Béthunois possède une ligne de défense et de demis hors-pair. Avantagés par le soleil et le vent, au cours de la première mi-temps les Béthunois dominèrent de loin et harcelèrent sans cesse.

A noter que la partie ne commença qu'à 16 heures. Il y avait eu, le matin, une réunion d'arbitres qui ne s'est terminée qu'à deux heures de l'après-midi.

Fives, qui joue en blanc, marqua le premier but par Verhaeghe qui s'était adroitement rabattu. Au centre, ce but surprit les Béthunois qui dominèrent très souvent. La mi-temps arriva sur ce résultat à la reprise. Fives profite à son tour des avantages dont Béthune bénéficiait au cours du premier time. Si la première mi-temps fut intéressante, la seconde ne la céda en rien. Béthune fournit efforts sur efforts mais ils ne brisent sur une défense opiniâtre. Néanmoins Béthune voit ses efforts récompensés par un but, mais l'arbitre, M. Vallin, a vu un off-side et le point est refusé. Le temps de remettre en jeu et Lecat, trompe le portier bleu en marquant un but. Les applaudissements crépitent.

Henno se dévoue, ses centres sont bien adressés, mais Poillon et Dubrulle renvoient. Herr qui joue avant-gauche, ne produit plus la même impression du début. D'ailleurs, la chaleur se fait sentir et le jeu se ralentit. Un centre d'Henno est surpris par Maurice Wacquez qui de la tête rentre le troisième but. Après un corner pour Fives la fin est sifflée. Toute l'équipe est à féliciter. Chez les vaincus, signalons Poillon, Leroy, Gallet et Chesnoy. L'arbitrage de M. Vallin fut apprécié. Ajoutons que plus de 300 Béthunois avaient effectué le déplacement, et que bon nombre de membres de clubs de la région de Lille, Roubaix, Tourcoing assistaient à ce match, un des plus beaux de la saison.

L'OLYMPIQUE LILLOIS A BATTU L'AMIENS ATHLETIC-CLUB PAR 2 BUTS A 0

Un acte anti-sportif

L'Amiens Athlétic-Club qui vient de terminer le championnat du Nord en tête du groupe B, se rencontrait hier après-midi, en un match amical avec l'Olympique Lillois, sur le terrain de ce dernier club.

Cette rencontre fut, hélas, loin d'être amicale, et se termina au bout de vingt-cinq minutes de jeu, Amiens abandonnant le terrain en guise de protestation contre les décisions de l'arbitre.

Mais, revenons à la partie, les deux clubs présentèrent leur équipe au complet, Amiens qui, possédant un team plus lourd et plus puissant que les Lillois, abusa dès le début de son poids, l'arrière droit Wallet, entr' autres, se fit remarquer dans ce genre de sport !

Amiens eut le coup d'envoi et descendit de suite vers les buts de Vandeputte, qui dégagea en corner.

Les Olympiens se reprirent et attaquèrent à leur tour ; pendant une dizaine de minutes le jeu fut vite et acharné et l'arbitre M. Dejonghe, de Tourcoing eut de la peine à le modérer.

Tout à coup, sur une descente de l'O. L., Montagne marqua un but pour Lille. Nullement découragé Amiens repartit à l'attaque et obtint plusieurs corners sans résultats.

Au cours d'une descente Lilloise, Jenkofski fut, pour la troisième fois, chargé brutalement par Wallet ; l'arbitre, très justement, accorda un pénalty que Courquin transforma. Mécontents de cette décision, les Amiennois quittèrent le terrain, faisant preuve d'un mauvais esprit sportif et lésant quatre mille personnes d'une rencontre qui promettait d'être intéressante.

Nous souhaitons que nos dirigeants sanctionneront, comme il convient, cet acte anti-sportif.

Avant ce match, les Juniors de l'Olympique Lillois ont battu ceux de l'Union Sportive Dunkerque-Malo, par 2 buts à 0. — D. D.

L'ENTENTE BRUXELLOISE A ROUBAIX

Au parc Jean Dubrulle, l'après-midi, deux matches mettaient aux prises nos sections de football et de basket-ball du Racing-Club, et celles de l'Entente Bruxelloise et du groupe d'Angreville, ce dernier champion de Haute-Normandie.

L'affluence était particulièrement nombreuse. Parmi les notabilités : Mme Léandre Dupré et le Docteur, adjoint au maire ; Mme Fairon et le Consul de Belgique ; Mme Georges Motte et le président actif des F.S.A.F.B. Mme Monnet et le président du R.C.R. ; Mme Robyn et le président du Tir National ; M. Bellon, vice-président du R.C.R. ; le capitaine Stroobant, du 2e grenadiers ; le capitaine Caffet, de Lille, etc.

Au pied du beau monument de Boutry et Lepers, les tireurs belges avaient déposé une splendide gerbe de fleurs en hommage « à leurs camarades du R. C. R. morts pour la France. »

Le match de basket-ball a été très disputé. La section roubaisienne l'a néanmoins emporté par 26 buts à 17 sur le vaillant groupe d'Amfreville.

Le R.C.R. a été moins heureux en football. Il est vrai qu'il avait afaire à forte partie. Les joueurs belges se sont montrés beaucoup plus « vites » que les français, ce qui a permis l'Entente bruxelloise de l'emporter par 4 à 0. Si les équipiers du R. C. R. avaient joué aussi serré durant tout le match qu'à la fin de la seconde reprise, la partie se serait vraisemblablement terminée par 4 à 2, ce qui eut été plus normal.

Le public s'est vivement intéressé au jeu, manifestant avec enthousiasme ses approbations et ses contrariétés.

CHAMPIONNAT DE BELGIQUE

Beerschot F. C. bat Brugeois par 2 buts à 0.

Baskett-Ball

Foyer Lillois 1er bat Union Chrétienne 1er, par 35 à 13.

Jolie partie d'entrainement. Partie tout à l'avantage des vainqueurs. Les Unionnistes ne firent que se défendre devant un adversaire plus fougueux et mieux entrainé. Bien entrainé au panier, l'Union doit faire beaucoup mieux.

Sermes fut le meilleur sur le terrain. A noter la belle partie fournie par Avalric, Gretchmaro, Vinay (U. C.) et Delecouillerie et Lemaitre (F. L.). Excellent arbitrage de M. Pruy.

Boxe

LE GALA DE ROUBAIX

C'est devant une assistance restreinte, que s'est déroulé le programme de la séance de boxe, organisée hier par le Boxing-Club Roubaisien, salle des Fêtes rue de l'Hospice.

Dire que cette réunion obtint un succès, serait exagéré, car, par suite de la défection de quelques boxeurs, le public protesta violemment. Nous reviendrons d'ailleurs sur ces incidents qui ont menacé de tourner au pugilat.

Voici les résultats : Blanchard bat Deruyter aux points ; Vancauwenberghe bat Schepens aux points ; Gidez bat Pottier aux points ; Maes et Vertiéhelin fait match nul ; Vandercruysen et Vermismen font une exhibition en trois rounds.

Jeu de Balle

LILLE BAT HENIN-LIETARD

Hier, a eu lieu à Hénin-Liétard, la partie entre Carton d'Hénin-Liétard et Carlier, de Lille. Il y avait beaucoup de monde pour assister à cette rencontre, dont Lille est sorti vainqueur, totalisant 13 jeux à 12.

Hippisme

Au Club Hippique

La première réunion hippique de l'année a attiré hier après-midi, à la piste du Breucq, une nombreuse assistance.

Plus de 30 concourrents avaient donné leur adhésion au concours.

Parmi les notabilités : MM. Hector Franchomme président de l'Automobile-Club ; le Commandant de Vilmarest, du 6e chasseurs à cheval ; Jacques Delesalle, vice-président du Club hippique de Roubaix ; Edouard Basson, président du Club hippique de Roubaix et ses collaborateurs, Alphonse Pollet-Ternynck, Réquillart, etc.

Entre les courses hippiques, des courses enfantines ont obtenu un charmant succès.

La fanfare Delattre a exécuté divers morceaux au cours de la réunion.

Voici les résultats de la journée :

Epreuves d'obstacles (handicap) : 1er, Risque-Tout, M. Jacques Delesalle ; 2e, Gamin, M. A. Dhellemmes fils ; 3e, Good-Tellow, M. Henri Hercubaix ; 4e, Loustic, M. Ed. Gilbert, monté par le lieutenant Espélette ; 5e, Batailleur, M. J. Lemaire ; 6e, Sans doute, M. René Roussel ; 7e, Pretty Maid, Mlle Marguerite Courouble.

Epreuves d'obstacles (sauts couplés) : 1ers, Nica II, M. Marcel Rousseau et Why-Not, Mme Nicodème ; 2es, Caoutchouc, M.A. Cavour et Loustic, monté par le lieutenant Espélette ; 3es, Quolibet, M. René Roussel, et Gamin, M. A. Dhellemmes fils ; 4es, Joyeux, M. Marcel Rousseau, et Tapageur, Mme Pierre Verley.

Courses de Tourcoing

1re Course. — *Prix du Paddock* (Course plate, 2.800 mètres), 3.400 fr. — 1er, Sangatte, g. 21.50, p. 12.50 ; 2e, Protos, p. 12.50.

2e Course. — *Prix du Ministère* (Au trot monté, 2.600 mètres), 2.000 fr. — 1er, Sir Douglas, g. 132.00, p. 27.00 ; 2e, Sartilly, p. 13.50 ; 3e, Urrake p. 27.50.

3e Course. — *Prix de la Croix Rouge.* — 2e prix de la Société des Steeple-Chases de France. Steeple-chase militaire, 1er série, 4.000 m., 2.000 francs. — 1er, Le Niégun, g. 29.00, p. 14.50 ; 2e Drémil, p. 15.50.

4e Course. — *Prix de Vincennes.* — 2e prix de la Société d'encouragement pour l'amélioration du cheval français de demi-sang. Au trot attelé, 3.00 mètres, 3.000 francs. — 1er, Titus, g. 18.50, p. 11.50 ; 2e, Quartier Maître, ex-Qui Vive, p. 12.00.

5e Course. — *Course de haies de la Société Sportive d'encouragement.* — 1re série, 3.100 m., 4.000 francs. — 1er, Le Colonel, g. 52.50, p. 20.00 ; 2e, El Bio, p. 15.00.

6e Course. — *2e Prix du Chemin de fer du Nord.* — Au trot monté. Mixte, 2.750 mètres, 3.500 francs. — 1er, Sigurd, g. 250.50, p. 41.00 ; 2e Puteaux, p. 17.50 ; 3e, Père Léon, p. 19.00.

COURSES AU BOIS DE BOULOGNE

1re Course. — 1. Dargilan (Winckfield), g. 39.00, p. 14.30 ; 2. Florule (Allemand), p. 16.50 ; 3. Mauraussan (J. Clay), p. 23.00.

2e Course. — 1. Select (Haynes), g. 59.50 ; p. 20.00 ; 2. Gaurisanker (Winckfield), p. 17.00 ; 3. Eddy (Donoghue), p. 20.50.

3e Course. — 1. Chackmates (Jennings), g. 45.50, p. 13.50 ; 2. Sao Paulo (Winckfield), p. 13.50 ; 3. Niceas (Garner), p. 17.50.

4e Course. — 1. Le Prodige (Bartholomew), g. 54.50, p. 17.50 ; 2. Fléchois (Jennings), p. 14.50 ; 3. Relapse (Child), p. 30.50.

5e Course. — 1. Silver Yen (H. Semblat), g. 120.00 ; p. 36.00 ; 2. Libre Pirate (Allemand), p. 33.00 ; 3. Forsetti (Koegh), p. 214.00.

6e Course. — 1. Martinez (Semblat), g. 99.50, p. 28.50 ; 2. Hourvari (Jennings), p. 17.00 ; 3. Glorieux (Williams), p. 70.00.

LE GRAND PRIX DE BRUXELLES

1. Premontre, monté par Heary ; 2. Hortense, monté par Sawers ; 3. Albigeois, monté par Denaigre ; 11 partants, 30.50, 10.00, 9.00, 10.50.

Chemins de fer d'Alsace et de Lorraine

On nous communique :

De nombreux touristes se rendront sans doute cette année à Strasbourg à l'occasion de l'Exposition Internationale du Centenaire de Pasteur.

L'Administration des Chemins de Fer d'Alsace et de Lorraine rappelle dès maintenant à ces visiteurs qu'elle reprendra les services automobiles de la « Route des Vosges » à la date du 14 juin.

A partir du mois de juillet, ces touristes auront également à leur disposition un service automobile de Strasbourg à Liège et vice-versa : 1er départ de Strasbourg le 2 juillet ; 1er départ de Liège, le 5 juillet.

Pour tous renseignements complémentaires s'adresser : aux chemins de fer d'Alsace et de Lorraine à Paris, 15, rue du 4 Septembre.

Le Régime fiscal des lettres de voiture

Notre ami Saint-Venant, député du Nord, a reçu la lettre suivante du Ministre des Finances :

« Vous avez bien voulu appeler mon attention sur une délibération en date du 9 février 1923, aux termes de laquelle la Chambre de Commerce de Dunkerque proteste contre l'application du droit de timbre de dimension aux notes, pièces ou lettres missives contenant des instructions adressées aux entrepreneurs de transports en vue des expéditions de marchandises et propose la modification du régime fiscal applicable aux lettres de voiture ou autres écrits en tenant lieu.

» J'ai l'honneur de vous faire connaître qu'en l'état actuel de la législation, le droit de timbre de dimension est effectivement exigible sur les pièces dont il s'agit lorsqu'elles constituent de véritables lettres de voiture. Or, d'après la jurisprudence, on doit considérer comme lettres de voiture, et par conséquent comme soumis au droit de timbre, les écrits trouvés chez les entrepreneurs de transports, qui sont signés ou revêtus d'une griffe et qui indiquent la date de leur création, le nom de l'expéditeur, celui du commissionnaire, le nom et l'adresse des destinataires, les lieux de départ et d'arrivée, ainsi que la nature et la marque de la marchandise.

» Toutefois, comme la stricte application de cette législation constitue pour le commerce et l'industrie une lourde charge, j'ai décidé, d'accord avec mon collègue des Travaux publics, de soumettre au Parlement un projet de texte tendant à réduire au tarif uniforme de 0 fr. 25 le droit de timbre des lettres de voiture ou des écrits en tenant lieu.

» En attendant le vote de ce projet, qui paraît de nature à donner satisfaction au vœu émis par la Chambre de Commerce de Dunkerque, il a été recommandé aux agents de mon administration d'appliquer avec modération les règles actuellement en vigueur ».

DERNIERE HEURE

La France et la Belgique ont répondu à l'Allemagne

Elles sont d'accord pour le rejet des propositions de cette dernière

Paris, 6. — La réponse française à la note allemande, a été remise ce soir, à 7 heures, à l'ambassade d'Allemagne.

Cette note faite au nom des gouvernements belge et français, contredit un grand nombre des observations présentées par le gouvernement allemand.

La note rappelle les conditions imposées par le traité de Versailles. Le 5 mai 1921, l'Allemagne a formellement accepté les modalités de paiement et n'a, plus, depuis lors, tenu ses engagements.

La note rappelle ensuite les différents manquements du Reich, constatés par la C. d. R. à la suite desquels la France et la Belgique ont pris des gages.

Par la suite vint la résistance voulue et organisée par le gouvernement allemand.

Les gouvernements belge et français ne pourront prendre en considération aucune proposition allemande tant que se prolongera cette résistance.

Les propositions allemandes sont inacceptables

Les propositions actuelles de l'Allemagne sont, à plusieurs points de vue, tout à fait inacceptables.

En premier lieu, les chiffres offerts ne représentent même pas au total le quart de la somme fixée par la Commission des Réparations et reconnue par l'Allemagne comme montant de sa dette envers les Alliés.

La France et la Belgique ont déclaré à plusieurs reprises et elles sont amenées à répéter ici qu'elles ne peuvent accepter la réduction de leur propre créance, et que si elles sont prêtes à en compenser une partie avec les dettes interalliées, elles sont dans l'obligation matérielle de toucher le restant pour se relever des épouvantables désastres que leur a infligés l'invasion allemande.

Nous serions condamnés à la ruine pour l'enrichissement de nos débiteurs

La France a, à l'heure présente, avancé cent milliards de francs pour le compte de l'Allemagne ; la Belgique a avancé quinze milliards de francs belges. Il leur reste à chacune, en dehors de leurs charges de pensions, plus de la moitié de leurs dommages à réparer.

Les pays ravagés ne doivent pas plus longtemps être condamnés à se ruiner pour favoriser l'enrichissement de leur débiteur.

De nombreux aléas empêchent l'évaluation de l'offre

En fait, dans les propositions allemandes, il ne s'agit que d'une somme nominale et apparente de trente milliards de marks-or, le montant effectif n'en part que du 1er juillet 1927, et cela pour une somme de 20 milliards de marks seulement. C'est donc un moratorium complet de quatre ans et demi que réclame l'Allemagne, à partir du 1er janvier 1923.

La valeur des 20 milliards tombe à 15 milliards 820 millions et de nombreux aléas rendent impossible toute appréciation sérieuse de la valeur actuelle de l'offre.

Au sujet des sûretés à propos des prestations, le Reich se borne à émettre les idées les plus vagues et les plus obscures.

Et la sécurité de la Belgique ?

Tout aussi vagues, tout aussi illusoires, sont les indications données par le gouvernement allemand au sujet des garanties de sécurité qu'il est prêt dit-il, à offrir à la France. Il ne parle pas de la Belgique, et cet oubli paraît à tout le moins singulier lorsqu'on se rappelle la manière dont l'Allemagne, garante en 1914, de la *neutralité belge*, s'est alors comportée envers la nation dont elle avait promis de protéger l'indépendance.

Payez, nous évacuerons !

Il faut à la France et à la Belgique autre chose que des déclarations de l'Allemagne, il leur faut des certitudes.

Le Reich demande comme point de départ des négociations, le *rétablissement du statu quo ante* et partant l'évacuation des régions récemment occupées, l'abolissement des mesures prises dans les pays rhénans, la libération ou réinstallation des Allemands arrêtés ou expulsés.

Les gouvernements belge et français déclarent qu'ils n'évacueront qu'à mesure et en proportion des paiements effectués.

Nous ne pouvons que refuser un tel marché

En un mot si la note allemande pouvait être prise en considération, cela aboutirait fatalement à la destruction totale et définitive du Traité de Versailles, à la nécessité d'en négocier un autre et à la revanche morale, économique, politique et militaire de l'Allemagne.

L'Allemagne profiterait des ruines qu'elle a accumulées pour assurer sa supériorité : ayant abandonné leurs gages et restant exposées à la violence des agents du gouvernement allemand, la France et la Belgique ne recevraient en retour que quelques mots sur du papier.

Le Gouvernement allemand s'il veut bien faire un retour sur lui-même, ne s'étonnera point qu'elles refusent un tel marché.

La note est signée par M. Poincaré. Un exemplaire identique a été remis à la même heure au chargé d'affaires d'Allemagne à Bruxelles.

Une certaine humeur se manifeste à Londres

Les Alliés auraient dû répondre collectivement à l'Allemagne

Londres, 6. — La thèse admise dans les milieux informés, serait la suivante :

L'Angleterre estime qu'il n'était pas nécessaire de se hâter de répondre au Reich ; qu'une réponse collective aurait eu plus de force et qu'en outre, les propositions allemandes intéressant la collectivité des alliés, ceux-ci devaient par conséquent y répondre en tant que collectivité.

Un conseil de cabinet se réunira demain ; une décision devra être prise dès mardi.

Un manifestant blessé vient de mourir

Paris, 6. — L'un des manifestants, blessés au cours de la manifestation du 1er Mai, M. Gaston Eredia, est décédé cet après-midi, à l'hôpital Saint-Louis.

Son corps a été transporté à l'Institut médico-légal, aux fins d'autopsie.

On dira : docteur-vétérinaire

Lyon, 6. — Présidant le banquet offert par l'Ecole vétérinaire, M. Chéron, ministre de l'Agriculture a annoncé, qu'à l'avenir, les vétérinaires porteraient le titre de docteurs vétérinaires, ce qui est, comme l'on sait, une réforme depuis longtemps désirée par les intéressés.

Cachin et ses co-inculpés seraient libérés aujourd'hui

Paris, 7. — On croit savoir que M. Marcel Cachin et ses co-inculpés, MM. Monmousseau, Treint, Marane, Piétri, Gourdeaux, Lartigue, Semart, Cazals, Jacob et Massot, seront mis aujourd'hui en liberté provisoire.

La décision ne viserait ni les libertaires Gabriel Péri et Laporte, inculpés de provocation de militaires à la désobéissance, ni le député communiste allemand Hollein.

Un enfant voulut jouer au pendu

IL FUT ETRANGLE

Bordeaux, 6. — Un enfant de dix ans, Jean Bernard, de Bordeaux, jouait au pendu avec une ceinture de cuir qu'il avait accrochée à l'espagnolette de la fenêtre de son domicile ; la boucle qui retenait le nœud coulant se serra et l'enfant fut étranglé avant qu'on ait pu le secourir.

DERNIÈRE HEURE SPORTIVE

Le boxeur Ledoux a été vainqueur de Routis

Paris, 6. — Un des combats suivant le match Carpentier-Nilles, mettait aux prises pour le titre de champion d'Europe des poids coqs, Charles Ledoux et son challenger, Routis. Au 15e round, Ledoux conserva fartement l'avantage et fut proclamé vainqueur aux points, conservant son titre de champion d'Europe.

La dernière étape du tour de France motocycliste

Paris, 6. — La dernière étape du tour de France motocycliste s'est disputée sur le parcours Le Mans-Paris. Le classement général est le suivant :

Motos de 250 cm. : 1er Bignon ; motos de 350 cm. : 1er ex-æquo, Reynatz, Renier ; motos de 500 cm., 1er ex-æquo, Bernard, Norgotti ; motos de 750 cm. : 1er Lambert.

T. S. F.

CONCERT DE LA TOUR EIFFEL. — 7 mai. — A 18 h. 20, avec le concours de Mlle Sonia Hardin, pianiste ; M. Edouard Buntschu, du quatuor Le Peuve, violoniste ; M. Lucien Visont, violoncelliste virtuose, larghetto et allegro, de Haendel, lied de Marcel Orban ; Adagio de la 5e sonate de Beethoven, piano et violon ; Adagio Cantabile de Tartini ; Berceuse de Monthaupt Papillon, de Popper, violoncelle ; Duo pour violon et violoncelle, de Beethoven.

CONCERTS RADIOLA. — 7 mai. — 17 h. — Cours de la bourse du commerce de Paris, du Havre et de New-York. — 17 h. 10, cours de la bourse des valeurs de Paris et de Londres : cours des changes ; bulletin financier. — 17 h. 25 : matinée, avec le concours de solistes Radiola : 1. Le Mouvement de la 5e sonate, Hadyn, piano. 2. Zapateado, violon, sarasate. — 3. Romance, flûte, Bruneau. — 4. Arioso, violoncelle, Lack. 5. Andante, violon, Schubert. — 6. La Fileuse, flûte, Nerini. — 7. Caprice, violoncelle, Pierne. — 8. Les 15 ans de Grand'Mère, violon, Montl. — 9. Fantaisie, flûte, G. Hue. — 10. Candonna, violoncelle, Hasse. — 11. Mazurka en si bémol, violon, Chopin. — 12. — Menuet, flûte, Martini. — 13 Dolly, violoncelle, G. Faure. — 14. Final de la 5e sonate, piano, Hadyn. — 20 h. 45 : Ouverture des Saltimbanques ; informations. — 21 h. : Soirée avec le concours de Madame Jane Lemaire, de la Gaieté Lyrique. 1. Aubade du conte d'Avril, Widor. — 2. Air de la Reine de Saba, Gounod, chant, Mme Jane Lemaire. — 3. Cortège, flûte, Lili Boulanger. — 4. Air d'Hérodiade (Ne me refuses pas), chant, Mme Jane Lemaire, Massenet. — 5. Scènes alsaciennes, Massenet ; a) Dimanche matin ; b) Au Cabaret ; c) Sous les tilleuls ; d) Dimanche soir.

Les Opprimés

::: Adaptation littéraire par M. FERRI-PISANI :::
du grand film historique de M HENRY-ROUSSELL
(EDITION PARAMOUNT)

XXVII

Les Courriers du Roi

— Suite —

Couvert de poussière, trempé de sueur, le peloton fit halte au pied de l'échafaud.

Deux courriers de Sa Majesté reconnaissables à leur baudrier de cuir rouge, avaient mis pied à terre.

Tandis que l'un d'eux se dirigeait sans plus attendre vers la loge ducale, le second abordait, chapeau bas, l'Envoyé extraordinaire.

— L'ordre de Sa Majesté était de vous joindre ainsi que Son Altesse, le duc d'Albe dès notre arrivée en la cité de Bruxelles. Nous avons fait diligence.

Et tendant un parchemin scellé aux armes royales, l'officier ajouta :

— Je salue en vous, Monseigneur, le nouveau gouverneur des Pays-Bas espagnols.

A ce mots, le comte de Requesens ne put réprimer un mouvement d'orgueil. Son port de tête se fit plus fier, son regard plus dominateur.

— Pour commander ainsi aux événements, je dois être un peu l'élu de Dieu ! songea d'hidalgo en caressant de ses doigts le parchemin qui consacrait toutes ses ambitions.

Cependant autour de lui, tout un peuple criait :

— Grâce ! Grâce au nom du Roi !

D'instinct, les Flamands comprenaient que la toute puissance était avec celui que le courrier de la couronne venait d'aborder en premier.

Et ceux-là même qui, quelques secondes auparavant, menaçaient l'Envoyé extraordinaire, s'apprêtaient à changer leurs insultes en des acclamations.

— Grâce ! Grâce au nom de la fiancée !

Mais, cette fois, la supplication maladroite frappait le comte de Requesens en plein visage et réveilla son dépit amoureux. Au triomphe du grand seigneur se mêlait soudain l'amertume de celui qui, maître d'un peuple, sent tout son pouvoir se briser contre l'indifférence d'une faible femme.

Le nouveau gouverneur voulut secouer la pensée obsédante.

Il brisa le cachet et déroula le parchemin. C'était bien là tout ce que l'hidalgo avait désiré, voulu, préparé. Il souhaita plus encore : assister à la confusion du duc d'Albe. Il se dirigea vers la Maison du Roi, gravit l'escalier, pénétra dans la loge.

— Vous permettez, Monsieur, que nous entendions en entier le message de sa gracieuse Majesté ?

C'était le gouverneur qui avait ordonné au chapelain de lire à haute voix et devant tous les courtisans atterrés la lettre de rappel. Le moine poursuivit :

« Afin d'entreprendre l'œuvre de pacification en nos chers Pays-Bas, nous donnons missions et pouvoir à don Luis de Zuniga Requesens de prendre en charge le gouvernement général. Fidélité et obéissance... »

— Allez plus lentement, afin que tous ces messieurs comprennent ! interrompit le duc d'Albe dont l'amertume se plaisait à voir l'émir de crainte autour de lui les plus compromis de ses complices.

La voix du moine se fit plus lente... sa gravité prêtait aux derniers mots du roi la majesté d'un jugement de Dieu.

« Fidélité et obéissance seront dus à notre Envoyé par nos fidèles sujets espagnols et flamands, chers à notre cœur. Fait et donné en notre Escurial l'an mil cinq cent soixante treize et le 2e jour du mois de *Mai.* »

— Que la volonté de Philippe II soit faite ! prononça le tyran, qui à l'heure de l'écroulement tenait à honneur de prodiguer le cynisme.

Sur son ordre, un écuyer s'avança porteur d'un coussin de velours cramoisi sur lequel le duc déposa son bâton de commandement :

— En vous remettant l'insigne de la puissance, dit-il à son successeur, je vous souhaite de concilier le principe d'autorité et le sentiment de pitié, les commandements de Dieu et ceux de votre Roi. Je vous souhaite de pouvoir mettre d'accord la justice et votre propre intérêt, vos désirs et les désirs des autres. L'habileté dont vous avez fait preuve pour usurper ma place, me dispense de vous donner des conseils dont vous n'avez que faire. Laissez-moi cependant vous rappeler que l'exercice du pouvoir n'est pas toujours cette belle, bonne et glorieuse entreprise qu'on s'imagine. Les peuples sont capricieux comme les femmes. Et vous savez par expérience qu'on ne saurait se faire aimer de celle qui veut vous haïr.

De Requesens eut pu riposter à la cruelle allusion et écraser d'un seul mot la bête venimeuse qui crachait son venin. Mais seul l'homme médiocre s'énorgueillit du triomphe de sa personne. Le nouveau gouverneur en homme supérieur, n'ambitionnait à ce moment que le triomphe de ses idées. Sans relever l'insulte, il laissa s'éloigner le duc d'Albe.

Quand le tyran, suivi de ses aventuriers, eut disparu, alors le comte de Requesens s'avança sur le balcon. De là, le monde lui apparut réduit à des proportions ridicules. Cet échafaud, ce condamné, ce peuple ? Autant de jouets pour leur nouveau *maître, maintenant ! Un jouet encore*, ce carrosse au fond duquel, là-bas, l'hidalgo devinait le pâle visage de Concepcion !...

Oui donc, à ce moment, à la place du grand seigneur, eût pu se défendre contre l'ivresse de la domination ? Il pensa :

— C'est à moi tout cela !

Et pour mieux se le prouver à lui-même, il faisait attendre ses décisions.

XXVIII

La libération

Avec son instinct de la mise en scène, l'Envoyé extraordinaire accordait au temps les minutes nécessaires pour préparer l'effet théâtral du nouveau gouverneur.

Tandis que l'attente pesait sur la foule, immobile et muette, le comte de Requesens songeait.

— Ainsi donc, je tiens en ma main le bonheur de cinq millions d'êtres ! Pour l'artisan, je suis le travail assuré. Pour le gentilhomme, je suis la restauration des privilèges. De moi, les corporations espèrent la reprise des affaires. Grâce à moi, les maîtres de l'Université pourront enseigner selon leur pensée et les croyants pourront prier selon leur foi. Pour le contribuable je suis la diminution des impôts, la garantie des biens. A beaucoup j'assure le pain, à tous la liberté. Dans l'ombre de son carrosse, la comtesse de Scilla et de Grenade elle-même attend mon bon plaisir, et sur l'échafaud Philippe de Hornes, à genoux, attend mon ordre pour se relever et pour vivre. Quelle admirable chose que la carrière politique !

L'hidalgo fut tiré de ses méditations par l'ancien Grand Prévôt, qui disait d'une voix humble :

— Monseigneur, le comte de Plaza Serra prie votre Altesse de bien vouloir l'écouter ?

— Monsieur lui dit de Requesens, j'ai oui dire que vous nous quittiez. Suspendez votre départ. Encore que j'aie l'intention de supprimer les tribunaux politiques, je veux compter sur vous pour réprimer les crimes de droit commun.

— Je remercie votre Altesse, mais je ne sollicite plus rien pour moi-même. C'est ma fille qui vient ici présenter une requête.

Le vieillard s'effaça, laissant la place à Concepcion.

— Voltre Altesse, dit l'Andalouse, possède maintenant le droit de grâce ?

— C'est juste, répondit le gouverneur. Je n'ai fait qu'arrêter le geste du bourreau et vous me demandez la grâce du condamné ? Je vous l'accorde.

La jeune fille sentit ses jambes trembler d'émotion. Dans sa reconnaissance, elle voulut s'agenouiller devant le gouverneur.

— Senorita, dit celui-ci en relevant l'Andalouse, vous avez usé jadis de ruse avec moi ? Constatez aujourd'hui que la franchise est encore le seul moyen d'obtenir une faveur du comte de Requesens !

— Que votre Altesse me pardonne, balbutia Concepcion. J'ai tant souffert !

Mais la foule réclamait l'hidalgo sur le balcon. Alors, les mains appuyées au rebord de pierre, le buste légèrement incliné en avant, le nouveau gouverneur, d'une voix forte, laissa tomber ces mots :

— Flamands, la volonté de notre Souverain et la nôtre est que le peuple des Flandre reconquière la liberté entière de ses actes politiques et de ses croyances ! Nous commencerons aujourd'hui la haute et sainte mission que sa Majesté a daigné nous confier. Nous pardonnerons au pécheur ! Que ce pardon ouvre une ère de fraternité !

(A suivre).

1) Copyright 1923 by Ferri-Pisani.
Tous droits de traduction, reproduction, adaptations théâtrale et cinématographique réservés pour tous pays.